

Les premiers modules installés pour les nouveaux logements de Pas-de-Calais Habitat à Frévent

On entre dans le concret, pour le projet de 57 nouveaux logements mené par Pas-de-Calais Habitat à Frévent. Les premiers modules en bois ont été installés mercredi, pour un projet ambitieux et novateur



PHOTOS LUDOVIC MAILLARD

1. Un vieux projet...

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle était attendue, la pose des premiers modules des futurs nouveaux logements de Pas-de-Calais Habitat rue Clemenceau à Frévent.

"On avait eu les premières réunions en 2008, je venais à peine d'être élu" se souvient l'ancien maire, Jean-François Théret.

Frévent écrit une nouvelle page de son histoire, avance le maire, Johann Delarche. Une page pleine de lumière, d'espoir et de renouveau. Avec la pose de ces modules, Frévent avance vers un avenir plus juste, plus vert et plus humain". Sur l'aboutissement du projet, **Jean-Louis Cottigny, président de Pas-de-Calais Habitat le concède, "ça a été long mais il fallait qu'on se décide sur ce qu'on voulait faire pour Frévent".**

L'idée, c'était de remplacer les logements de la cité dite des 52 mais aussi de la tour, située à l'entrée de la commune. **"Frévent a toujours été oublié, n'avait pas de**

logements décents pour loger ses habitants et le propriétaire de ces logements s'appelait Pas-de-Calais Habitat. Quand je suis venu visiter ces logements, j'ai considéré qu'il fallait les raser, partir sur un nouveau projet" - Jean-Louis Cottigny.

2. Près de 90 modules pour 57 logements

Au total ce sont 90 modules en bois qui doivent être installés, ce qui va donner naissance à 57 nouveaux logements, dont une douzaine adaptés pour les personnes à mobilité réduite. Dans le détail, on retrouvera des T2 de 45 m², T3 de 67 m², T4 de 82 m² et T6 de 127 m². ***"On est dans une démarche innovante de logement durable, avec des logements modernes, qui offrent tout le confort et où les économies d'énergie sont importantes, on est en catégorie A+++",*** soutient **Jean-Louis Cottigny**, qui rappelle aussi qu'un projet similaire avec 42 logements est en cours sur Arras.

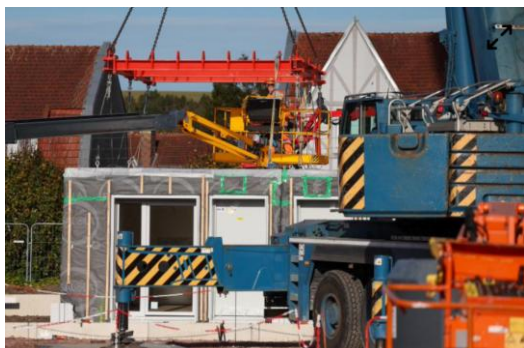


3. Sept mois de chantier

L'installation des modules devrait être assez rapide et les nouveaux logements pourraient être opérationnels en juillet. La particularité de ce chantier, c'est qu'on est sur une opération « hors site » avec plusieurs avantages. Les modules sont construits dans l'usine TH de Fresnoy-le-Grand (Aisne). ***"On n'aura pas de vols de matériaux sur le chantier, on aura moins de problèmes avec les intempéries et on***

limite les nuisances". Pour ce chantier, "on a aussi inscrit des clauses sociales, ça se monte à 2 984 heures d'insertion", insiste Jean-Louis Cottigny.

4. Quel investissement et quels loyer ?



Pour Pas-de-Calais Habitat, le projet fréventin est un investissement assez lourd, qui se monte à plus de 10,68 millions d'euros. **"On a des emprunts à hauteur de 7,704 millions d'euros, 2456 millions de fonds propres et on a une aide de l'Etat d'environ 529 000 euros", précise le président de Pas-de-Calais Habitat. Pour les futurs occupants des logements, les loyers iront de 222 euros pour un T2 jusqu'à 637 euros pour un T6."**

5. Quid des futurs anciens logements ?

Actuellement, il reste encore une vingtaine de personnes dans les logements de la cité des 52 et à la tour. Pas-de-Calais Habitat va bien évidemment leur proposer de venir habiter dans les nouveaux logements de la rue Clemenceau. Quant aux futurs anciens logements, ils ont vocation à être rasés, mais ça ne se fera pas avant 2027. **"Il va falloir prévoir le déamiantage, protéger les sites... ça aura aussi un coût assez important".** Le bailleur social va-t-il par la suite rester propriétaire des

terrains ? ***"Pour l'instant, rien n'est encore décidé"***, mais une chose est sûre, c'est qu'on ne pourra pas reconstruire sur ces terrains.